L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 27 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIHET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE. 27 FEVRIER 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par N. V. Vinet, constable, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans l'Ilet borné par la propriété A. Carteing(?) et les rues Dauphine, Ficod(?) et Bourgogne.

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

LE CARNAVAL.

Les écrivains qui se sont occupés de la philosophie de l'histoire, se sont ingéniés à trouver aux guerres les plus cruelles [illegible] une mission civilisatrice. Pour n'en citer que deux exemples : n'est-ce pas aux croisades qui ont causé la mort de tant de millions d'êtres, qu'a été due en Europe la renaissance des lettres, des arts et des sciences, et n'est-ce pas aux promenades militaires de Napoléon 1er dans toute l'Europe qu'il faut attribuer la dissémination des idées libérales qui constituent l'esprit moderne et qui doivent conduire l'humanité vers l'idéal rêvé de paix et de liberté? On a sans doute tiré des conséquences forcées de bien des événements, et attribué à des maux, qui n'étaient pas nécessaires, un bien dont la cause était ailleurs. Il faut espérer que le monde entre dans une période de son existence, où les procédés brutaux par lesquels les peuples étaient mis en contact, seront remplacés par des rapprochements d'un caractère pacifique et plus franchement civilisateur.

Mais en attendant qu'une loi plus éclairée préside aux rapports internationaux et que les expositions et les concours soient les seules occasions pour les peuples de se rendre les uns chez les autres, il faut se féliciter de tout ce qui dans notre république d'Etats fédérés, fournit un prétexte aux populations des diverses parties de l'Union de se réunir, de se fusionner, d'apprendre à se connaître et à s'estimer. Aussi applaudissons-nous à ces réunions de sociétés diverses, à ces campements de Templiers ou de membres d'ordres différents, qui appellent sur un point donné des délégués de toute l'Union pour les réunir dans des agapes fraternelles.

Le Carnaval à la Nouvelle-Orléans est une simple occasion de réjouissance mais il n'en offre pas moins l'avantage précieux d'amener dans notre ville, chaque année des milliers de visiteurs qui viennent faire connaissance avec notre population, notre climat, nos mœurs et qui s'en retournent débarrassés de bien des préventions, allégés de beaucoup de préjugés.

La fraternisation des milices de Boston avec celles de la Louisiane est un heureux symptôme d'apaisement dans les esprits. Puisse-t-elle être le précurseur d'une réconciliation sincère et complète, et inaugurer une ère nouvelle qui fera disparaître les lignes sectionnelles, causes de tant de dissensions! Les miliciens du Massachusetts partiront convaincus que nos soldats citoyens ne sont pas les "bandits" qu'on leur avait représentés, mais bien des hommes honorables, respectueux de la loi, et des patriotes prêts à servir la république des Etats-Unis quand elle aura besoin d'eux.

Si le plaisir est l'objet spécial qui attire ici nos hôtes, ils ont trop le caractère positif de la race anglo-saxonne pour ne pas mettre à profit leur séjour pour observer et prendre note de nos ressources, des conditions de notre port, des avantages maritimes de notre situation. Aussi doit-il résulter de ces incursions annuelles une extension de nos relations et une immigration, lente peut-être mais progressive, de capitaux et d'hommes d'entreprise, attirés par la confiance que doit inspirer aux esprits réfléchis la destinée commerciale de la Nouvelle-Orléans.

Béni soit donc le Carnaval de la Cité du Croissant, aux splendeurs duquel nous devons la venue de tant de milliers de nos concitoyens de toutes les parties de l'Union, et honneur aux citoyens éclairés, à l'intelligente libéralité desquels nous devons l'éclat de nos processions carnavalesques, l'organisation de nos courses, et le relèvement de notre scène de grand opéra français. C'est de l'argent utilement dépensé et bien placé, car il rapporte de gros intérêts à la communauté entière. Il cimente nos liens avec le reste de l'Union et il a des résultats civilisateurs plus heureux que ne peuvent en avoir toutes les guerres du monde.

Hancock le choix du peuple américain.

On croit qu'aux Etats-Unis c'est la majorité qui gouverne. C'est bien souvent le contraire qui a lieu. En 1860, Lincoln a été élu président bien qu'il n'eût obtenu que 1,800,000 votes populaires sur cinq millions, mais encore avait-il la pluralité des votes. En 1876, Tilden a obtenu 250,000 voix de plus que Hayes et on sait par quel procédé ce dernier a obtenu la présidence.

Nul ne conteste que Garfield n'ait reçu la majorité des votes électoraux, et l'on avait cru jusqu'à présent qu'il avait reçu aussi la majorité des votes populaires, majorité bien faible, mille voix environ, d'après les premiers relevés approximatifs. Il paraît au contraire qu'il a reçu 8,106 voix de moins que Hancock et qu'il a 171,618 voix de moins que la majorité des voix comptées. Voici les relevés faits avec soin par le *Cincinnati Enquirer* sur les rapports officiels de chaque Etat.

Hancock	4,424,690
Garfield	4,416,584
Weaver	313,893
Phelps	1,133
Dow	10,781
Divers	9,122
Vote total	9,176,203

M. Garfield a eu 343,935 voix de moins que tous ses concurrents réunis, 171,618 voix de moins que la majorité absolue des votes donnés et 8106 voix de moins que le plus fort de ses concurrents Hancock. M. Garfield ne représente donc que la minorité du peuple américain. Il est incontestable qu'il y a plus de votants démocrates que de républicains dans toute l'Union, d'après les résultats matériels du scrutin. Pourra-t-il en faire considération? C'est [illegible]. Espérons au moins qu'il s'affranchira de tout esprit sectionnel.

[illegible] de voyage en vente à l'Etoile Rouge.

H. Billard, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du *Monde Illustré* du 12 février.

—Une excellente définition en deux lignes, de la nouvelle loi sur la presse, par le *Monde parisien* :

La loi sur la presse!—Adam dira: Article premier.—La presse est libre. Article 2.—La presse n'est pas libre.

C'aurait été moins long, et ce fût revenu au même.

Mariés, mardi, le 15 février 1881, à l'Eglise Ste-Thérèse, par le Rév. Père Mascordier(?), JULES L'HOTE, de cette ville, à Mlle ZEDINA BRILLAULT, de New York.

Pas de cartes.

Les journaux de New-York sont priés de reproduire.

Mariés, samedi, le 19 février 1881, à l'Eglise St-Augustin; par le Rév. Père Subileau, GEORGE L'HOTE à Mlle AMANDA BOCA, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Décédé hier, à 1 heure moins un quart de l'après-midi, ALPHONSE BEAUCHANGE, âgé de 49 ans, natif de Paris. Les amis et connaissances des familles Beauchange, Grotard(?) et Bryant sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la rue St-Pierre No 262, entre les rues Robertson et Claiborne, où le corps est exposé.

Décédé hier, à 7 heures du matin, ADRIEN M. DEMOLLIENS, âgé de 31 ans, natif de la Nlle-Orléans. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, rue des Français, No 172, entre les rues [illegible].

De la part de la famille.

La Sentinelle de Thibodeaux est priée de reproduire.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres sont par le présent notifiés de s'assembler (avec insignes) DIMANCHE, 27 février 1881, à 2 1/2 heures P. M. à leur salle, No 51 rue Bienville, pour assister aux funérailles de leur frère décédé ADRIEN DEMOLLIENS, âgé de 29 ans, natif de la Louisiane.

Par ordre de: A. L. TISSOT, Président.

L. MANDEL(?), Secrétaire.

IN MEMORIAM.

Dimanche, 20 février, au déclin du jour, tout ce qu'il y avait d'aimable et de cher, tout ce qu'il y avait de noble et d'élevé en ce brillant et viril jeune homme qu'on appelait JOSEPH ALBERT BRUNET s'est évanoui, après plusieurs mois de souffrances. Tous ceux qui l'ont connu intimement ne savent que trop bien quelle cruelle perte font en lui ceux qui l'aimaient. Ceux qui ne l'ont connu qu'accidentellement l'estimaient assez pour comprendre la profonde affliction de sa famille. Plein de promesses, riche d'avenir, il a été moissonné à la fleur de l'âge. Nous sympathisons avec la douleur de ses parents.

UN AMI.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré LUNDI matin, 28 février à 7 heures précises à la Cathédrale St. Louis pour le repos de l'âme de feu JEAN CAZEAUX. Les parents, amis et connaissances des familles Cazeaux, et D'Hénin(?) sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants. 2f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE, 27 du courant, à 5 heures du soir.

Par ordre du président, J. SCHWEITZER.

L. Sinson(?), secrétaire. 25 fév—3f

Quartier-Général Premier Régiment Artillerie de Campagne de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 27 février 1881.—Ordres généraux No 18.

I. Conformément aux ordres généraux No 11, du quartier général de la brigade, les compagnies composant ce régiment devront se réunir à l'arsenal en plein uniforme militaire, pour parade lundi, 28 du courant à une heure de l'après-midi.

II. Les batteries A. B. et D. paraderont comme infanterie.

III. La batterie C. paradera comme artillerie, avec quatre canons.

Par ordre du colonel G. LEGARDEUR Jr.

A. DUREL, Adjudant. 27 fév—1f

Quartier-Général, Régiment d'Artillerie d'Orléans, L. S. N. G.—Nouvelle-Orléans, 26 février 1881.—Ordre Général No 39.—Conformément aux ordres généraux No 11 du quartier-général de la brigade, les diverses compagnies composant ce régiment se réuniront à l'arsenal de l'Etat, en grande tenue militaire, le LUNDI, 28 du courant, à 2 heures de l'après-midi précises pour parade.

Par ordre, P. O. PEYROUX, Lt.-Col. Commandant.

Léon Nunes, Adjudant par intérim. 27 fév—1f

Quartier-Général du Premier Régiment d'Artillerie Légère de la Louisiane—Nouvelle Orléans, 24 février 1881—Ordres Généraux No 17.

Conformément à l'ordre spécial No 7, venant du quartier-général de la brigade, à la date du 24 février, les diverses compagnies composant le régiment, auront à se rassembler à l'arsenal en uniforme, DIMANCHE, 27 du courant, à 9 heures du matin, pour servir comme escorte au soixante-quinzième régiment des volontaires de New-York.

Par ordre de G. LEGARDEUR Jr. Colonel commandant.

A. DUREL, Adjudant. 25 fév—3f

WM. REINERTH, CHAS. MONTARDIER.

REINERTH & MONTARDIER,

Importateurs de:

CHAPEAUX,

CASQUETTES,

ET

Articles de Paille,

Coin des rues Canal et Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

27 fév—3f

A. M. & J. SOLARI,

Successeurs de J. B. SOLARI & SONS, —COIN DES RUES— DOUANE ET ROYALE, Seuls Agents à la Nlle-Orléans —POUR—

L. ROEDERER Champagne,
PIPER-HEIDSIECK Champagne,
J. L. DURET & Co. Huile d'Olive Vierge,
ROSS Belfast Ginger Ale,
T. F. ASHE bottling of Bass & Co's Ale & Guiness Porter.

Aussi Importateurs directs de
Cruse & Fils frères..Vins,
Martini, Sola & Co...Vermouth Italien,
Noilly Prat & Co...Vermouth Français,
Sir Robert Burnett's Old Tom Gin,
A. Fuget & Co..Huile d'Olive,
James Plagniol..Huile d'Olive,
E. Pernod..Absinthe et Kirsch,
Duy & Martin..Cirage,
Menier..Chocolat Français,
J. [illegible]..Prunes Françaises,
S. Lafaurie..Cordiaux,
Epp & Co..Cacao,
Crosse & Blackwell..Conserves, Sauces et Condiments,
J. & J. Colman..Moutarde,
Gérard [illegible] & Co..Cognac.

Chartreuse,	Petits Pois,
Bénédictine,	Asperges,
Anisette,	Champignons,
Curaçao,	Pâtés de Foie Gras,
Marasquin,	Truffes,
[illegible]	Anchois à l'Huile,
Absinthe,	Crevettes de Dunbar,
[illegible]	Huîtres de Dunbar,
Genièvre de Hollande,	Saucissons de Lyon,
Madère,	Saucissons de Boulogne,
Port Wine,	Cèpes à l'Huile,
Harengs de Hollande,	Fromage Neufchâtel,
[illegible]	Fromage de Brie,
[illegible]	Fromage Roquefort,
Sardines à la [illegible]	Fromage Munster.

Aussi un assortiment complet de Comestibles comprenant: Sucre, Café Java, Riz et [illegible], Thé, Mélasse, Maquereaux, Saumon, Sardines, Jambons, Beurre de Fulton Market, Pig Pork.

Marchandises mises en paquets et délivrées dans toutes les parties de la ville sans frais.

25 fév—30

PROCLAMATION —DU— ROI DU CARNAVAL!

XLIme EDIT.

A TOUS CEUX QUE CETTE PROCLAMATION CONCERNE, SALUT!

Sa Très Gracieuse Majesté arrivera LUNDI, 28 février, de l'an du Seigneur, 1881, à 2 heures de l'après-midi, au pied de la rue du Canal. Elle sera reçue par les Ducs de la Cour et les Gardes d'Honneur, et conduite à la bâtisse royale du Grand Opéra, rue du Canal, dans l'ordre suivant:

Un peloton de la Brigade Royale Musique.
Major Gén. W. J. Behan, Commandant la Première Division des Gardes Nationaux de l'Etat de la Louisiane.
Etat-Major du Général.
Col. Richard Voos et Etat-Major.
Bataillon des soldats de marine des Etats-Unis.
Corps de musique du 71me Régiment.
Soixante-onzième Régiment des Gardes Nationaux de l'Etat de New-York.
Corps de musique des Gardes Spaulding.
Gardes Spaulding de Buffalo, New-York.
Cadets de l'Institut Militaire du Mississippi, sous le commandement du colonel E. H. Marfee(?), surintendant de l'Institut.
Gardes Continentaux.
Corps de Gardes Arabes de Sa Bienheureuse Majesté.
Lanciers Nationaux de Boston, à cheval, servant d'escorte spéciale à Sa Majesté.

CADETS DE CHARLESTOWN — SA MAJESTE REX, LE ROI DU CARNAVAL. MINISTRES, COURTISANS, BAGGAGE ET TRESOR. — CADETS DE CHARLESTOWN

Gén. de Brig. Augustus Reichard et état-major.
Seconde Brigade des Gardes Nationaux de la Louisiane.
Gén. de Brig. John Glynn, Jr. et état-major.
Première Brigade des Gardes Nationaux de la Louisiane.

ITINERAIRE.

Rue du Canal, côté Sud, jusqu'à Camp, côté Nord, jusqu'à Remparts, côté Sud, jusqu'à St-Charles; St Charles à Julia; Julia à Camp; Camp à Canal, Canal à Chartres, Chartres à St-Louis, St Louis à Royale, Royale à Canal et de là à la Bâtisse Royale du Grand Opéra où Sa TRES GRACIEUSE MAJESTE sera reçue par sa Cour et y donnera audience à ceux de ses fidèles qui lui seront présentés par Sa Grâce le Lord Grand Chambellan.

Pour Mardi, 1er Mars 1881.

En l'honneur de l'heureux retour de Sa Majesté dans sa capitale, et comme témoignage de l'inébranlable fidélité que lui ont si hautement manifestée ses bien aimés sujets,

Une grande manifestation d'Etat aura lieu, et à laquelle prendront part les corps ci après nommés, dans l'ordre suivant:

Peloton de troupes de la Cour, à cheval, corps de musiciens du 71me Régiment et corps de tambours. Hérault, Comte-Maréchal de l'Empire.
Hérault, Ministres, Courtisans et Gardes du Roi, accompagnant Sa Bien-Heureuse Majesté.

REX,
ROI DU CARNAVAL,

Le Boeuf Gras et sujets du Royaume,

COUR DU CARNAVAL,

Comprenant 22 tableaux,

Le I. O. O. M's,

Les Phunny Phorty Phellows.

LES PRINCIPALES INDUSTRIES DES ETATS DU SUD-OUEST, Illustrées par 6 tableaux allégoriques.

Pelotons d'une brigade de la Cour. Masques divers à pieds et en voitures.

La procession fera son apparition dans les rues à 11 heures A. M., et suivra l'itinéraire ci-après:

Calliope à Prytanie,
Prytanie à Première,
Première à Magasins,
Magasins à Calliope,
Calliope à Camp,
Camp à Canal,
Canal, côté Sud, à Tchoupitoulas,
Canal, côté Nord, à Royale,
Canal, côté Sud, à Liberté,
Canal, côté Nord, à Royale,
Royale à Esplanade,
Esplanade, côté Nord, à Remparts,
Esplanade, côté Sud, à Remparts,
Remparts, côté des lacs, à Canal,
Canal, côté Nord, à St-Charles,
St Charles à Julia,
Julia au Palais de l'Exposition.

ORDRES GENERAUX.

I.

Sa Majesté a appris avec un véritable plaisir les préparatifs qui se font pour la célébration de sa fête, et désire vivement de remercier ses fidèles sujets qui manifestent si généreusement leur loyauté et leur soumission à sa dynastie. Il félicite les biens-aimés sujets de sa royale capitale de la condition prospère de leur commerce, du grand nombre d'étrangers venus de toutes les parties du globe visiter leur ville et de l'aspect général de cette dernière qui reprend rapidement l'importance qui a rendu célèbre son histoire dans le passé.

Il voit avec un vif plaisir se former ces lignes de fer, appelées à rendre au pays sa richesse d'autrefois, et à unir plus étroitement les intérêts communs et les vues de la population des vastes Etats du Texas, des Arkansas et de pays plus distants à celle de notre ville, la Nouvelle-Orléans, qui deviendra de suite la ville Reine du Sud.

II.

Les masques auxquels il n'a pas encore été assigné de place dans la procession, se présenteront immédiatement au Département de la Guerre. Ceux qui ne se seront pas encore rapportés, mardi matin, se réuniront à la Place Lee (anciennement Cercle Tivoli) où ils trouveront un officier chargé de leur assigner une place. Ces masques sont requis de s'assembler sur la place à 10 heures A. M. précises.

III.

Tous les établissements publics et privés seront fermés et le commerce sera suspendu dans toute la ville, MARDI, 1er MARS.

IV.

Toutes les maisons et tous les balcons sur le parcours du cortège devront être décorés ou devront arborer un signe quelconque d'allégeance au Roi.

V.

Les propriétaires et les conducteurs de voitures publiques et particulières sont invités à se tenir éloignés de l'endroit où se formera le cortège et des rues par où il passera.

VI.

Les capitaines de navires et de steamers, les propriétaires d'établissements publics et les consuls de toutes les nations étrangères en paix avec Sa Majesté, sont invités à arborer leur drapeau pendant toute la journée.

VII.

Les autorités municipales sont invitées à tenir les rues libres sur le parcours du cortège.

VIII.

Il est défendu aux sujets de Sa Majesté sous les peines les plus sévères de se livrer à des actes répréhensibles, de lancer de la farine, etc.

IX.

Toutes les lignes de chemins de fer urbains devront faire circuler leurs cars pendant toute la nuit de quart d'heure en quart d'heure et elles devront laisser le chemin libre sur le parcours du cortège.

X.

Mardi, à six heures du soir, l'artillerie de Sa Majesté tirera un salut, qui sera pour tous les loyaux sujets du Roi, le signal de se démasquer et de se [illegible].

[illegible]

Pleins de foi dans ces sujets, elle leur confie la garde de son Honneur et de sa Gloire.

DIEU SAUVE LE [illegible]

Fait au Palais du Carnaval et avec le sceau royal y attaché, le 25 février de l'an dix-huit cent quatre-vingt-un de Notre Seigneur et [illegible] du règne de Sa Majesté.

PAR LE ROI LUI-MÊME,

REX.

Attesté:

WARWICK,

Comte Maréchal de l'Empire.

27 fév—2t

Taxes de Ville 1881.

Département des Finances.

Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 27 février 1881.

Les comptes pour taxes de ville de 1881, seront prêts à être livrés aux contribuables à ce bureau, JEUDI, 3 mars prochain.

E. T. WALSHE, Administrateur des Finances.

27 fév—3f

On Demande,

Une bonne GARDIENNE pour prendre soin de plusieurs enfants, dont le plus jeune a six ans. S'adresser au No 278 rue Carondelet. On exigera positivement des références.

27 fév—3f

ETRANGERS,
ALLEZ CHEZ
DANZIGER
131-Rue du Canal-131

Grand Déballage de Marchandises de Printemps.

Grand Déballage de quatre-vingt Caisses de Nouveautés de Printemps, Comprenant un Assortiment choisi —DE—

SOIERIES de Printemps et d'Eté. 50 pièces SOIERIES POMPADOUR et FOULARD à 65 et 75 cts. 20 pièces SOIERIES couleurs unies à 50 cts. 40 pièces SATINS de toutes nuances à 40 cts. Soieries gros grain noire à 65, 75 cts et $1. Les meilleures Soieries noires de Bonnet et Trollard. Soieries d'été à 40 et 50 cts. Soieries brocadées noires et en couleur à 65 cts et au-dessus.

Grenadines Noires

En grande variété: Unies, à carreaux et de fantaisie; Brocade, noire, à raies de satin et autres nouveautés. 1 caisse Satin Pompadour, étoffe très moelleuse et soyeuse—en genres très élégants. 2 caisses de Pompadour Drap Momie, de tous les genres nouveaux. 1 caisse Crêpe fleur de thé, articles très élégants.

500 Parasols et Demi-Ombrelles Nouveautés élégantes.

Etoffes à Robes.

Grenadines couleurs légères à raies moirées. 2 caisses Alpacas en couleur à 12 1/2 cts. 1 caisse Cachemirettes d'été à 15 cts. 1 caisse Brocade Debège grise à 15 cts en valant 35. 3 caisses Alpacas Brocade à 20 et 25 cts. 1 caisse jolies Grenadines Brocades. 1 caisse Bagees(?) français couleurs unies. 3 caisses Buntings en couleurs. 1 caisse soieries mêlées Pompadour à raies; les mêmes articles que nous vendions la saison dernière à $1.25, nous les vendons au chiffre réduit de 40c.

Aussi, pour le bénéfice des étrangers.

5 caisses de Linon, lawns et organdies, viennent d'être ouvertes et sont prêtes à être livrées à l'inspection. Une grande variété de collerettes et de parasols.

Toiles et étoffes de blanc.

Piqués blancs en grande variété. Nansooks à carreaux de 10c à [illegible]. Victoria lawns de 10c à [illegible]. Lawn des Indes, Lawn de Perse, à raies. Nansooks, Mulls—un grand assortiment. Lawn d'Irlande, tout fil, 24 yardes la pièce, à $6. Linon Dames à 30, 40 et 50 cts. Serviettes Linon Damas à 50, 60, 75 cts et plus la douzaine. Serviettes Huck à 50, 75cts $1 et plus la douz. Moustiquaires Bobinet à $1.50 et au dessus. Doylies couleur, couvertures de table, bordures en couleur, Damas et Nappes assorties.

Un marché exceptionnel.

2 caisses de Draps de lit, toile française. Nous garantissons ces marchandises comme étant de toile pure, valant de 60 à 65 cts et les offrons au bas prix de 30 cts. 15 pièces Toile française à taies d'oreillers, garantie tout toile et parfaite, valant de $1.15 à $1.25; nous les offrons à seulement 50 cts.

Etoffes de Deuil

en grande variété. Cachemires noirs, Delaines, Tamises Bombazines en grande variété, unis et à dessins, Buntings noirs.

Articles de Fonds et d'Habitation

aux plus bas prix de New York. Etoffes à carreaux de l'Alabama et à raies, Cotonnades, Denims. Cotonnades à carreaux, Etoffes à Draps et à Chemises, etc. etc.

Articles de fantaisie, Notions, Boutons, Franges, Bijouterie(?), Cols et Manchettes, Noeuds de cols et de dentelles, Articles de dentelle, Véritable Valenciennes, Languedociennes, Bretonne et autres dentelles. Rubans de fantaisie et unis, Porte-monnaies, Parfumerie, Poupées, Eventails, Garnitures de tous genres, Broderies, etc., etc.

Gants de Peau! Gants de Peau!

De toutes les nuances nouvelles, tout exprès et convenables pour le carnaval.

Bonneterie! Bonneterie!

Un vaste assortiment de Bonneterie de fantaisie pour dames, demoiselles et messieurs.

Un marché—bargain—spécial.

200 douzaines Bas blancs bien finis pour dames à $2, valant $3 50. 100 douzaines Bas blancs bien finis pour dames à $2 50, valant $4 50. 300 douzaines Bas blancs bien finis pour dames à $3, valant $4 50.

Linge de dessous et Vêtements tout faits.

Ce département sera, cette saison, plus attrayant que de coutume, car chaque détail a été l'objet de la plus grande attention sous le rapport des manufactures.

Nous sommes prêts à défier toute concurrence, ainsi que le démontrent les prix suivants: Chemises de dames, bien cousues, bien finies, à 20 cts. Do, Do, à entredeux et bandes appareillées, à 45 cts. A 50 cts article élégant. A 60 cts une Chemise batiste valant 85 cts. A $1, $1 25, $1 50 et $2, en batiste Lonsdale de la meilleure qualité, garnie avec goût, taillée et faite ici.

Sacs de dames, bien faits, bien cousus,

En magnifique coton, à 25 cts; garnies à 45 cts; en batiste, à broderies, devant rabattu, bouillon tout autour, à 75 cts. Véritables Nouveautés, en dentelle et en [illegible], à $1, $2, $2.50 et $3; Robes de Dames, à 50 cts, valant 65 cts; A 65 cts, nous avons un bon article en coton, garni jusqu'au bout. Robes batiste, tucks, bandes et entredeux appareillés, à $1. Bon marché à $1.50. Caleçons de dames, garnis, à 35 cts; Caleçons pour dames, tuck, bandes et entredeux appareillés, 50 cts; Sacs batiste Lonsdale, bien faits, à 60 cts; Jupons de dames, de qualité supérieure, des plus durables, à 30 cts jusqu'aux prix le plus élevé. Nous signalons à l'attention spéciale la manière dont nos articles sont faits. Les inférieurs, comme les plus fins, sont l'objet d'une attention particulière.

Habillements! Habillements!

Tous nos habillements en calicots fanés, ont été réduits à 90c. Habillements laine de printemps dernier genre en nuances, seulement $7.

Habillements soie! Habillements cachemire!

En un mot, toute espèce d'habillements, à bien au-dessous des prix du Nord. Les étrangers qui seront ici durant le carnaval feraient bien de s'adresser à nous avant d'acheter ailleurs; ils en sortiront satisfaits.

DANZIGER,

No 131, RUE DU CANAL. BATISSE TOURO.

27 fév—

HUILE DE FOIE DE MORUE Blanche de Norvège.

HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE de Norvège.

HUILE DE FOIE de MORUE préparée au Phosphate de Chaux.

HUILE DE FOIE préparée au hypophosphites de chaux et de soude.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL A LA PHARMACIE DE ST-CYR FOURCADE, No 215 rue Canal, coin Remparts.

27 fév—1f

Bureau de l'Ingénieur en Chef—Département des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, 26 février 1881—Il est ordonné aux membres des diverses compagnies de pompiers de se réunir en plein uniforme avec leurs délégations sur la place Lafayette, LUNDI, 28 du courant, à 9 heures et demie du matin, pour remplir un devoir d'escorte et participer à la réception de nos pompiers visiteurs.

Par ordre: THOS. O'CONNOR, Ingénieur en Chef.

27 fév.

Nouveau Jockey Club de la Louisiane.—Avis est donné par la présente que par suite du mauvais temps qui a régné le samedi, 27 du courant, les courses qui avaient été annoncées pour ce jour là, ont été remises à MERCREDI 2 mars prochain à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre: G. W. NOTT, Secrétaire.

27 fév—

CELEBRATION
—DU— Quarante-Quatrième Anniversaire —DU— DEPARTEMENT des POMPIERS —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

ORDRE DE FORMATION.

Les compagnies de Pompiers de la Nouvelle-Orléans et les personnes invitées à assister à la célébration du Quarante-Quatrième Anniversaire de l'organisation, s'assembleront le

Vendredi, 4 Mars 1881,

DANS L'ORDRE SUIVANT:

Volunteer Steam Engine Co No 1 de la Nouvelle-Orléans.
St-Bernard Steam Engine Co No 1 de St-Bernard.
Délégation de la Compagnie Star Hook & Ladder No 1 de Carrollton.
Délégation de la Compagnie Steam Engine de Pelican No 1 d'Alger.
Milneburg Fire Co No 1 de Milneburg.
Brooklyn Steam Engine Co No 2 d'Alger.
Lafayette Hook & Ladder Co No 1 de la Nlle-Orléans.

Les susdites compagnies constitueront la première division, qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue des Remparts, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur, R. RAY.

Mississippi Steam Engine Co No 2.
Vigilant Steam Engine Co No 3.
American Hook & Ladder Fire Co No 2.
Columbia Steam Engine Co No 5.
Louisiana Hose Steam Engine Co.
Mechanics Steam Engine Co No 6.
Neptune Steam Engine Co No 2 de la Mobile.
Eagle Steam Engine Co No 7.

Les susdites compagnies constitueront la deuxième division qui se formera du côté nord de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue Bourbon, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur, ALBERT MULLER.

Phoenix Steam Engine Fire Co No 8.
Hope Hook and Ladder Company No 3.
Creole Steam Engine Company No 9.
Louisiana Steam Engine Company No 10.
Iron Ferry(?) Steam Engine Company No 12.
Perseverance Steam Engine Company No 13.
Philadelphia Steam Engine Company No 14.

Les susdites compagnies constitueront la troisième division qui se formera du côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue des Remparts, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'ingénieur-assistant, JAS BOYCE.

Jackson Steam Engine Co. No 18.
Washington Steam Engine Co. No 20.
Pelican Hook & Ladder Co. No 4.
Orleans Steam Engine Co. No 21.
Exempt Society of Jefferson Steam Engine Co. No 22.
Jefferson Steam Engine Co. No 22.
Chalmette Steam Engine Fire Co. No 23.
Crescent Steam Engine Co. No 24.

Les susdites compagnies constitueront la quatrième division, qui se formera du côté sud de la rue du Canal, la tête s'appuyant à la rue Carondelet, s'étendant à l'est, sous la surveillance de l'assistant-ingénieur, ARCHIE BOYD.

ITINERAIRE.

La procession se formera en ligne dans la position qui lui est indiquée, à 9:30 A. M. Elle descendra la rue des Remparts vers le côté Nord de la rue Esplanade qu'elle suivra jusqu'à la rue Royale, allant de cette rue à la rue Mandeville, par cette rue à la Levée, de là au côté Sud de la rue Esplanade, de là à la rue Royale, par cette rue à la rue du Canal, puis à la rue du Camp à la rue Prytanie, à la rue Première, par cette rue à la rue des Magasins, par cette rue à la rue Julia, de là à la rue St-Charles, et en dernier lieu à la rue du Canal où la procession sera disloquée.

L'Ingénieur en chef et ses assistants seront stationnés à la Statue de Clay. A mesure que les compagnies arriveront, leurs Marshals informeront les Assistants-Ingénieurs, qui leur indiqueront leurs positions. Aussitôt que les Assistants-Ingénieurs auront formé leurs divisions ils en avertiront l'Ingénieur-en-chef et cela fait, le Chef et ses Assistants se présenteront en corps au Grand Marshal pour l'en informer.

La formation achevée, l'Ingénieur-en-chef fera sonner douze coups sur toutes les cloches du télégraphe d'incendie pour indiquer que la procession se met en marche.

Les marshals et les foremen des différentes Compagnies sont priés d'être sur le terrain à l'heure précise, car la procession se mettra en marche à 11 heures du matin positivement.

S'il y avait solution de continuité dans la procession, le Marshal de la Compagnie où la solution aura lieu en informera immédiatement le Marshal qui la précède, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'information arrive au Grand Marshal. Dès que la ligne aura été rétablie, le fait sera communiqué de la même manière à la tête de la procession.

Les Aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 9 heures précises du matin, au Mechanics' Institute, rue Dryades.

Si le temps empêchait la procession d'avoir lieu les cloches sonneront quinze coups répétés trois fois et la procession sera renvoyée.

Toutes les fois que la procession s'arrêtera, les Compagnies éviteront les chemins de fer autant que possible, afin de ne pas interrompre la circulation des chars.

PROGRAMME.

Première Division.

I. N. MARKS.........Grand Marshal.

Aides.

Geo. H. Braughn	Vice Président
Léon Bertoli	Secrétaire
C. C. Flanagan	Trésorier
Jos. P. Horner	Ex-Vice Président
Fred. Camerden	do
Jno. McCaffrey	do
Phil. McCabe	Ex-Chef-Ingénieur
Jos. Cassatre(?)	Volunteer No 1
François Dufrêche	St-Bernard No 1
[illegible]	Milneburg No 1
[illegible]	Mississippi No 2
J. L. Baltz	Vigilant No 3
[illegible]	Columbia No 5
Louis J. Sonet(?)	Mechanics' No 6
Louis Gehlbach	Eagle No 7
Hon. J. V. Guillotte	Phoenix No 8
[illegible]	Creole No 9
Capt. A. Sambola	Louisiana No 10
Dr J. C. Beard	Iron Ferry No 12
[illegible]	Perseverance No 13
[illegible]	Philadelphia No 14
[illegible]	Jackson No 18
R. E. Duffy	Washington No 20
[illegible]	Orleans No 21
Jno. Blank	Exempt Society, Jefferson No 22
Zach. J. Dowty	Jefferson No 22
George Estrada(?)	Chalmette No 23
Dr F. Schumacher	Crescent No 24
H. Schierman	Louisiana Hose Co
A. Weiler	Lafayette H. & L. No 1
[illegible]	American H. & L. No 2
E. J. Wenck	Hope H. & L. No 3
P. A. McIntyre	Pelican H. & L. No 4

DES VOITURES CONTENANT.

Son Excellence	Gouverneur L. A. Wiltz
Son Excellence	Lieut-Gouv. S. D. McEnery
Maire de la ville	Hon Jos A. Shakspeare
Auditeur d'Etat	Hon. Allen Jumel
Trésorier d'Etat	Hon. E. A. Burke
Secrétaire d'Etat	Hon. W. A. Strong
Avocat-Général	Hon. J. C. Egan
Surintendant d'Education	Hon. R. H. Fay
Orateur de la Cham. des Rep.	Hon. R. N. Ogden
Administrateur des Finances	Hon. E. T. Walshe
do Comptes	Hon. W. B. Hager(?)
do Assessm'ts.	Hon. Geo. Delamore
do Commerce	Hon. Wm. Fagan
Avocat de la Ville	Hon C. F. Buck
Avocat de District	Hon. John J. Finney

VOITURES CONTENANT

les deux seuls membres survivants de la charte originale de l'Association Charitable des Pompiers:

A. C. LABATT, Esq.,
R. H. BRUNET(?), Esq.

Pompe à vapeur Volunteer No 1, de la Nouvelle-Orléans.
Pompe à vapeur St-Bernard No 1, de St-Bernard.
Délégation de la compagnie des échelles Star No 1, de Carrollton.
Délégation de la pompe à vapeur Pelican No 1, d'Alger.
Milneburg No 1, de Milneburg.
Pompe à vapeur Brooklyn No 2, d'Alger.
Echelles No 1, de la Nouvelle-Orléans.

Seconde Division.

INGENIEUR EN CHEF ET ASSISTANTS.

Thos. O'Connor	Ingénieur en Chef
M. Ray	Assistant Ingénieur
A. Mueller	Assistant Ingénieur
James Boyce	Assistant Ingénieur
Archie Boyd	Assistant Ingénieur

Pompe à vapeur Mississippi No 2.
Pompe à vapeur Vigilant No 3.
Echelles American No 2.
Pompe à vapeur Columbia No 5.
Pompe à vapeur Louisiana Hose.
Pompe à vapeur Mechanics No 6.
Pompe à vapeur Neptune No 2, de Mobile.
Pompe à vapeur Eagle No 7.

Troisième Division.

Pompe à vapeur Phoenix No 8.
Echelles Hope No 3.
Pompe à vapeur Creole No 9.
Pompe à vapeur Louisiana No 10.
Pompe à vapeur Iron Ferry No 12.
Pompe à vapeur Perseverance No 13.
Pompe à vapeur Philadelphia No 14.

Quatrième Division.

Pompe à vapeur Jackson No 18.
Pompe à vapeur Washington No 20.
Echelles Pelican No 4.
Pompe à vapeur Orleans No 21.
Société Exempte de Jefferson No 22.
Pompe à vapeur Jefferson No 22.
Pompe à vapeur Chalmette No 23.
Pompe à vapeur Crescent No 24.

I. N. MARKS, GRAND MARSHAL.

27 fév—27—3 et 4 mars

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE SOIR, 27 FEVRIER.

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE.

LE TOUR DU MONDE, En Quatre-Vingts Jours.

Grand spectacle en 5 actes et 15 tableaux, par MM. J. Verne et D'Ennery.

—DISTRIBUTION—

Phileas Fogg	MM. Mellan(?)
Archibald Corsican	Dormand(?)
Passepartout	Fleury
Fix	Massy
Stuart	[illegible]
Chef des Pawnees	[illegible]
Chef des Brahmes	Vic
Capitaine Cromarty	Léonard
Un Magistrat	Devinot(?)
Gouverneur de Suez	Alexandre
Sullivan	[illegible]
Ralph	[illegible]
Le Conducteur	[illegible]
Un Pawnee	[illegible]
Aouda	Mmes Clarence
Nemea	Duverge
Nakahtra	[illegible]
Margaret	Kleber
Une Malaise	[illegible]
Un Contre Maître	MM. [illegible]
Flanagan	[illegible]
Un Cantonnier	[illegible]
Son Cantonnier	[illegible]
Un Chauffeur	Gaston
Un Policeman	[illegible]
Un Indien	Henri
Un Soldat	[illegible]

Marins, [illegible], Hommes de Police, Indiens, Fakirs, Hindous, Malais, etc.

LUNDI.

GRANDE MATINEE D'OPERA

HAYDEE.

A cette occasion la représentation commencera à 11:30 heures afin de faciliter ceux qui désirent assister à l'arrivée du ROI DU CARNAVAL.

LUNDI SOIR.

AIDA

Pour la réception du ROI DU CARNAVAL.

MERCREDI SOIR.

Bénéfice de Mme Lablache.

JEUDI.

GRANDE MATINEE D'OPERA

L'AFRICAINE

JEUDI SOIR.

Bénéfice de M. Mangé.

27 fév—

SI VOUS AVEZ UN BILL DE CHAUSSURES A REMPLIR
ALLEZ A
L'ETOILE ROUGE,
COIN CANAL ET BARONNE.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 26 février 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Angelis De Luigi	Lanoria(?) Adolphe
Attilio Gaboppi(?)	Longhomme(?) E H (2)
Baldi G	[illegible] Domenico M
Bellas	Monali Maria
Brunet Louis	Rivera T de
Chassard Marie	Roche Joseph
Fourton (grimeur)	Rubio Higinio J
	Varady Herta Samuel

LISTE FRANÇAISE DES DAMES.

Colombier Mme

ETOFFES ET ARTICLES DU SOIR.

Bonneterie de fantaisie, Eventails, Gants, Mitaines, Ruchings, Rubans, Dentelles, Snow Flake, Tulle, Corsets, Soieries, Mouchoirs de poche brodés et garnis de dentelles, Zephir tricoté à la main, Head Wear, Châles et circulaires, Châles tricotés à la machine, Fascinators, Noeuds de dentelle, Fichus et Plaitings, Satins de couleur, Cachemires et Tarlatanes, Domino, Calico et Batistes, etc.

CHOIX ET BON MARCHE.

BELLE OCCASION POUR DES ARTICLES D'HIVER.

NOUVEAUX ARTICLES DEBALLES TOUS LES JOURS.

E. H. ADAMS & BRO.,

594 & 596.........RUE DES MAGASINS.........594 & 596

22 fév—2Dim

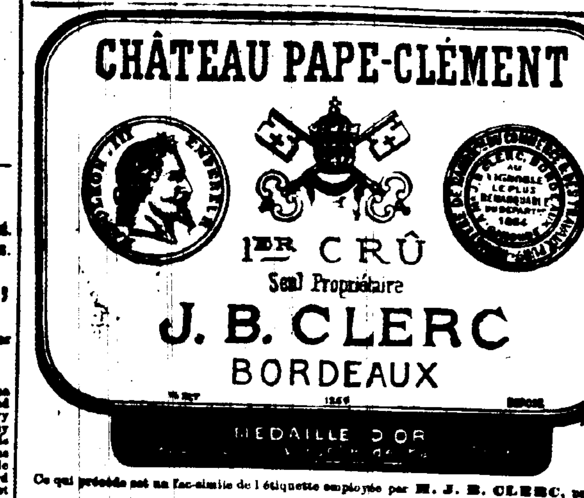

Ce qui précède est un fac-simile de l'étiquette employée par M. J. B. CLERC, propriétaire

DU CHATEAU PAPE CLEMENT,

dans la mise en bouteilles du Vin au Château, et dans l'expédition de ce Vin aux consignés seuls. Pour s'assurer le véritable PAPE-CLEMENT, les acheteurs doivent examiner si l'étiquette est exacte. Le CHATEAU PAPE-CLEMENT est un Vin favori et les restaurants de première classe, les grocerys de famille et tous les marchands de vins doivent l'avoir.

PAUL GELPI & BRO.,

Seuls Receveurs du Propriétaire du CHATEAU PAPE-CLEMENT et mis en bouteilles au Château.

37.........RUE DECATUR.........37

24 fév—1m—Jeu Di [illegible] Mar—PP

EN DEBARQUEMENT

DU STEAMER ST-LOUIS, VENANT DE LIVERPOOL, ET A VENDRE PAR

C. JAUBERT & CO.,

20 et 22, RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS.

UN ASSORTIMENT COMPLET DE

Marchandises assorties, telles que Coutil croisé et à raye, Bobinet, Madras, Mousseline à rideaux et à moustiquaires, Toile du Nord, Tarlatan, Alpaca noir et fantaisie; Toile blanche d'Irlande, Mouchoirs, Bonnets, Cravates, Bas, Chaussettes en tous genres.

AUSSI EN MAGASIN;

Indiennes, Coton blanc et écru, Cotonnade, Jeans, Draperie, Articles de Fantaisie, français, anglais et américains, Flanelle, Toile Cirée, Coton rouge huilé pour marchands de meubles, &c. &c. &c.

Nous invitons nos amis de la Ville et de la Campagne, à venir examiner ce magnifique stock, le plus joli et le plus complet du Sud.

Escompte libéral aux acheteurs pour du comptant.

Les ordres de la Campagne seront soigneusement et promptement remplis.

Nouveaux arrivages par chaque steamer de New York et d'Europe.

Le tout sera vendu à très bas prix.

C. JAUBERT & CO.,

20 & 22 CHARTRES, PRES CANAL, NLLE-ORLEANS.

N. B.—Aucune marchandise vendue en détail.

25 fév—1m

Le Voleur Illustré.

POUR le Français absent de la mère patrie, pour l'étranger sympathique à la France et familier avec son langage, aucune publication n'est plus précieuse et plus intéressante à connaître que le VOLEUR, connu de tous, [illegible] recueil illustré composé, ainsi que son titre l'indique de la fleur des feuilles quotidiennes et périodiques et de fragments choisis de livres nouveaux. A l'exception de la politique, soigneusement écartée de la rédaction, tous les sujets à l'ordre du jour sont du ressort du VOLEUR.

Le roman, toujours signé des noms les plus populaires, y tient une place importante, mais l'histoire contemporaine, la biographie des célébrités du jour, les voyages, les articles de moeurs, la science, la chronique judiciaire, la critique théâtrale, la mode, la vie parisienne, l'actualité, surtout, y sont largement représentés.

La partie illustrée, due à l'élite des artistes vivants, embrasse tout ce qui peut charmer les yeux, intéresser et recréer l'esprit. Scènes de romans et de théâtres, vues, monuments, portraits, copies de tableaux anciens et modernes, modes, caricatures actualités, rébus, musique.

Telle est en quelques lignes, la substance dont se compose le VOLEUR, le plus ancien (54e année), le plus varié, le plus complet, le plus attachant et le moins cher de tous les recueils littéraires illustrés.

Le VOLEUR paraît une fois par semaine, par livraison de 16 pages in-4°, dont 4 pages d'illustrations, protégées par une couverture volante. Tous les trois mois il publie une belle gravure de mode hors texte coloriée d'après les modèles les plus nouveaux et les plus en vogue. L'année complète forme un volume de plus de huit cents pages avec table, titre et couverture.

Le VOLEUR vient de commencer la publication d'un grand roman parisien du plus puissant intérêt:

L'AFFAIRE MATAPAN,

—PAR—

F. DU BOISGOBEY,

le plus populaire des romanciers contemporains.

Prix de l'Abonnement: Un an pour Neuf fr.

Bureaux à Paris, 30, rue des Saints-Pères.

27 fév—1f

ARTICLES POUR MODISTES.

F. TUJAGUE, Importateur,

No 11 RUE DE CHARTRES,

VIENT de déballer un assortiment des plus grands et des plus variés en Nouveautés pour Modistes, comprenant tous les prix et toutes les qualités.

Spécialité d'articles à bon marché pour la campagne.

Chapeaux garnis des derniers genres à vendre par quantités au gré de l'acheteur, à raison de $24 à $60 la douzaine.

Arrivages par chaque steamer pendant toute la saison.

26 fév—O

COTONNADES des Attakapas.

SEERSUCKERS,

et un assortiment complet de

Draps, Coatings, Doeskin, Cassimires, etc., etc.,

en magasin.

Toutes ces étoffes en vente au détail

—CHEZ—

A. GEIGER,

33 rue de Chartres, coin Douane.

26 fév—26, 27, 1 mars.

LE PRINTEMPS PRECOCE.

Mme A. EMERY

Prend plaisir à informer les Dames qu'elle a reçu un assortiment de modes de printemps en Chapeaux et formes, Fleurs artificielles et Garnitures de Fantaisie qu'elle recommande à un examen spécial. Outre le fonds habituel de marchandises de modes, il sera montré un magnifique assortiment de garnitures pour toilettes de bal et de soirée.

Cols soie et satin, avec jabots de dentelle et autres nouveautés pour la saison de printemps.

Mme A. EMERY,

14......Rue de Chartres......14

26 fév—6f

Avis aux consommateurs de gaz.

REDUCTION DE PRIX.

Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans,

14 janvier 1881.

A PARTIR du 21 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres Par 1000 pieds cubes, pour prompt payement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

JAMES JACKSON, Président.

15 janv—3mPP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 FEV—CLASSE No 46.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
38	8	68	22	26	43	44	55	3	29	50	33	62

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et surveillés dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 26 fév 1881 à 4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. FILIS(?)
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps dans toutes nos succursales.

Edmond Dubois

36 RUE DECATUR.

En débarquement

Du steamer FLACHAT et attendu incessamment par le navire ORION venant de Bordeaux.

5/4 et 25/8 et 50	caisses Swan Gin.
300	barriques Vin Rouge B. & P. Claires(?).
50	demi do
350	caisses do
200	Blanc. St-Germain.
40/4 et 60/8	pipes Sherry Amand(?).
5	barriques, 50 barils et 100 caisses Vinaigre Cosset(?).
250	caisses 1/4 boîtes Sardines à l'huile.
100	Fruits conservés à l'eau-de-vie.
50	Moutarde française [illegible].
10	Cèpes au naturel.
50	Olives verdales.
50	Sardines sans arêtes Le Marchand 1/4 et 1/2 boîtes.
25	à la Tomate 1/2 boîtes.
200	Cognac A. L. [illegible].
5/4 et 20/8	pipes do do
100	caisses Huile Vierge Videau & Brun.
1000	Bouteilles vides.
50	Petits Pois fins et extra fins.
25	Champignons.
100	Vermouth [illegible].

A vendre en Douane ou Droits acquittés par EDMOND DUBOIS, 36 rue Decatur.

26 fév—3f

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet, No 93,586, tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 8 février 1881, ledit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Juan José Libano, No 85 rue Royale, entre Conti et St-Louis, Nlle Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: J. KERN.
Résidence: 101, rue St-Louis, Nouvelle Orléans, Lne.

26 fév—2f PP

Avis.

$30,000. Nouvelle-Orléans, 10 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 93,586, tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 8 février 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Juan José Libano, No 85 rue Royale, entre Conti et St-Louis, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: G. CLAYETTE.
Résidence: Orchestre du théâtre français de l'Opéra.

26 fév—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 21 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de John Shaw, Allegheny City, Pa, le billet No 32,602, tirage à numéro simple, Classe "B" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 8 février 1881. Le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent, Compagnie d'Express du Sud,

26 fév. 2f. Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$5,000. Nlle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 25,789 tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 8 février 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, aux bureaux de J. Y. Dysart, No 126 rue Commune, entre Camp et St. Charles, et que le montant a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: FRANK A. LEE.
Résidence: No 163 rue Commune, Nlle-Orléans.

26 fév—2f

Avis.

$5,000. Nouvelle-Orléans, 23 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de W. C. Fish, No 55 rue Kingston(?), Boston, Mass., la moitié du billet No 25,789, tirage à numéro simple, Classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, le mardi, 8 février 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de l'agence de la Nouvelle Angleterre, Boston, Mass., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent.
Résidence: Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne.

26 fév—2f PP

Avis.

$2,500. Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection [illegible] billet entier No 47,904(?) tirage à numéro simple [illegible] Piastre au bureau de M. [illegible] promptement payé [illegible] Louisiana National Bank [illegible] billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: CHAS [illegible]
Bureau: [illegible]

26 fév—2f PP

Etabli à Liverpool EN 1834.

Pale Ale de BASS.

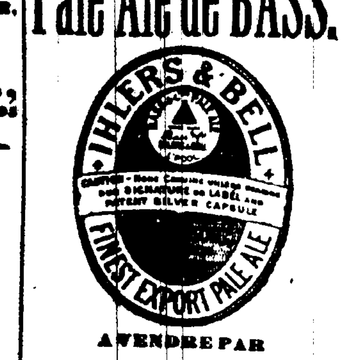

A VENDRE PAR

Bassetti & Xiques

67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69

20 fév—3m

ATTENDU

—PAR—

ORION, FLACHAT, LE CHATELIER.

EN DOUANE ET EN MAGASIN

9	Demi-Muids Vin de Roussillon.
75	Barriques VIN ROUGE "[illegible],"
60	"Castelmoron(?),"
66	"Montferrand"
44	Côtes de Bourg.
26	Côtes de Fronsac.
10	Ludon Médoc.
12	Margaux Médoc.
12	Château [illegible].
3	[illegible]
4	Clerc Milon.
2	Pontet Canet.
3	Grands Vins d'origine. Château Palmer, Malescot, d'Issan &c.
10	Barriques VIN BLANC "Graves."
15	" Haut Sauternes."
125	caisses Grands Vins d'origine, Lafite, Margaux, d'Issan, &c. Yquem, Rieussec, Peyraguey, [illegible], Vigneau, &c.
22	fûts Cognac, J. Fabre, J. Prunier & Cie.
235	caisses "Petits Pois" naturels et [illegible] moyens fins, extra fins.
325	caisses Sardines, 100/4, Tévenot, Lérat.
42	caisses Champignons, Billet, Filon & Nouvaille et autres.
75	caisses Huile d'Olive, supérieure, J. Prunier & Cie. Flacons, bouteilles litres.
250	caisses Cerises à l'eau de vie.
100	caisses Fruits à l'eau de vie.

Vin de Terragone, St. Vincent, California rouge et blanc, Muscat, Angélique, Whiskeys supérieurs, Bourbon et Rye, Rhums, Genièvre, Bières, Liqueurs, Champagnes, &c., &c., &c.

A vendre par

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR,

Vis-à-vis de la Poste.

20 fév—

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes.

Editions illustrées à bon marché—de Dumas, Mérimée, Capendu, Ponson du Terrail, Eugène Sue, de Lalandelle, Gondrecourt, Soulié, Duplessis, Dubois Gobey, etc., etc. etc.

HENRI GREVILLE—

La Maison Frappier(?)	2 Vols.	$2 00
Dosia	1	1 25
Nouvelles Russes	1	1 25
Lucie Rodey	1	1 25
Ariadne	1	1 25
Les Epreuves de Raïssa	1	1 25
Sonia	1	1 25
Marier sa fille	1	1 25
L'Héritage de Xénie	1	1 25
L'Ami	1	1 25
La Niania	1	1 25
Les Koumiassine	1	1 25
[illegible]		
La Vieille Garde	1	1 25

Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes France...$1 25 le vol.

Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités...$1 40 le vol. La terre au ciel...2 50.

Mme Augustus Craven, Récit d'une Soeur...2 vols...$3 00. Fleurange...2...$2 40.

Emile Zola, L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental...$1 25 le vol.

Le Rev. P. Didon, Indissoluble(?)...$1 25. Rome et Divorce...$1 25.

Alph. Daudet, Fromont Jne et Risler aîné...$1 25.

M. de Maistre, Oeuvre complète en 18° broché, chaque volume 50.

A. Debay, Hygiène et Physiologie du Mariage...$1 25.

Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in 18° Dentu éditeur.

Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume.

Papiers peints, assortis et bordures.

Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Porcelaines, Images, etc., etc., chapelets et médailles.

Régistres, Papiers écolier, Encres, Plumes, etc.

Reliure, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.

Cabinet de Lecture 75 cts. par mois.

23 jan—1m

Cartes.—Des Photographies véritables du procédé Lambert

SONT faites maintenant par moi, comme j'ai acheté le droit d'en faire, du propriétaire de la patente, M. Théodore Lambert(?).

JOHN H. CLARKE.

3 oct...6mD Photographe, 101 rue du Canal.

A. Brousseau's Son.

17 RUE DE CHARTRES.

TAPIS

DES DERNIERS GENRES ET MODELES.

Le plus grand stock du Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix conviendront à tous.

9 janv—

A vendre.

UNE MACHINE DE LEEDS ET DES CYLINDRES DE MOULIN A SUCRE, 4 x 28; jeu de pistons de la machine, 11 1/2 x 4 1/2. Le moulin est entièrement monté sur plaques en fer et fait de 18 à 20 boucauts de sucre. Aussi une machine de Niles ou Tift et un moulin à sucre; jeu de pistons, 11 x 4, moulin, 3 1/2 x 28 pouces. Machine montée sur plaques en fer, faisant de 15 à 16 boucauts.

S'adresser à M. T. DUCROS, No 18 rue Royale.

26 fév—3f

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand), de tous genres. S'adresser à

CASH,

13 fév—1me Lock Box, 2599 N. O. P. O.

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les [illegible] marques de liqueurs et [illegible] ainsi que foin, maïs, avoine, son et [illegible] coton, etc., tenus par BISCO[illegible] FRERES, à l'angle des rues [illegible] Nlle-Orléans, Le.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

19 fév—1 an

Demande de cuisinière.

UNE bonne cuisinière blanche trouvera de l'emploi en s'adressant au magasin d'habillements No 73 rue du Canal.

Il sera payé de bons gages.

26 fév—3f

On demande

POUR une famille composée de deux personnes, une domestique pour s'occuper du ménage de deux chambres et servir à table; elle devra également savoir coudre à la machine. S'adresser au No 84 Esplanade, coin Bourbon.

26 fév—3f

On demande

UN CUISINIER ou une CUISINIERE sachant bien leur métier et munis de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

24 fév—

D[illegible]